

UN ESPACE ALLAITEMENT À LA MOM

LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Un espace calme,
privatisable et équipé

À disposition du lundi au vendredi,
de 9h à 18h, pour :

- Allaiter ou tirer son lait
- S'installer dans un lieu isolé et confidentiel
- Stocker le lait dans un frigo sécurisé
- Profiter d'un point d'eau



Pour réserver la salle

1/ Prendre contact avec les référentes égalité
(information sur les modalités
d'utilisation de la salle)

Aurore Béréziat – aurore.bereziat@univ-lyon2.fr
Bureau - MOM 413 - 04 72 71 58 29

Ingrid Berthelmer – ingrid.berthelmer@univ-lyon2.fr
Bureau MOM 426 - 04 72 71 58 92

2/ Réserver sur le planning
des équipements MOM :
<https://resa.mom.fr/>
> salles réunion MOM



Attention :

Pour des raisons de sécurité,
les utilisatrices de l'espace de convivialité
devront prévenir leur responsable
hiérarchique (ou un·e collègue
en cas d'absence du N+1)
de leur présence
en ce lieu.

Cadre légal - Article L1225-30 du Code du travail

Pendant une année à compter du jour de la naissance, la salariée allaitant son enfant dispose à cet effet d'une heure par jour durant les heures de travail.

<https://www.cped-egalite.fr/les-espaces-dallaitemment-dans-les-etablissements-desr/>



Maison de l'Orient et de la Méditerranée
Jean Pouilloux

Fédération de recherche en sciences humaines et sociales

